

Anderlecht: interpellé pour ivresse publique, il se pend en cellule

La victime est dans un état des plus critiques. Elle était venue déclarer un vol et a été interpellée dans l'enceinte du commissariat...

D. Ha.

Publié le 04-02-2015 à 14h15 - Mis à jour le 04-02-2015 à 18h00



©BAUWERAERTS

Profitez de toute l'actualité de DH Les Sports +
pendant 3 mois à moitié prix !

La victime est dans un état des plus critiques. Elle était venue déclarer un vol et a été interpellée dans l'enceinte du commissariat...

Interpellé pour ivresse publique, un homme âgé de quarante ans s'est pendu dans sa cellule ce matin aux alentours de 11 h 30 dans le commissariat central d'Anderlecht, situé rue Démosthène. La victime a été retrouvée pendue à l'aide de son t-shirt. Elle avait été placée en cellule de dégrisement un peu plus tôt dans la matinée, vers 8 heures. Son état était des plus critiques lorsque les secours sont intervenus. Le contrôle interne est descendu sur place.

Le parquet de Bruxelles a communiqué en fin d'après-midi les premiers résultats de l'enquête. *"L'homme d'origine africaine s'est présenté au commissariat pour la déclaration d'un vol. Etant donné que le comportement et l'attitude de cette personne ne permettait pas de prendre sa déclaration, il a été privé de liberté administrativement et placé en cellule. Vers 11h30, la police a constaté que cette personne avait tenté de se pendre dans la cellule. Il a été transféré en toute urgence à l'hôpital et ses jours sont en danger"*, explique Jennifer Vanderputten, porte-parole du parquet de Bruxelles.

Et d'ajouter : *"Le labo et le parquet sont descendus sur place. Le médecin légiste a également été réquisitionné. Il découle des premières constatations qu'aucune intervention d'un tiers n'a eu lieu. Conformément aux procédures habituelles, deux dossiers sont ouverts suite aux faits: une première enquête sur les circonstances du drame et une deuxième enquête menée par les services du contrôle interne de la police."*